

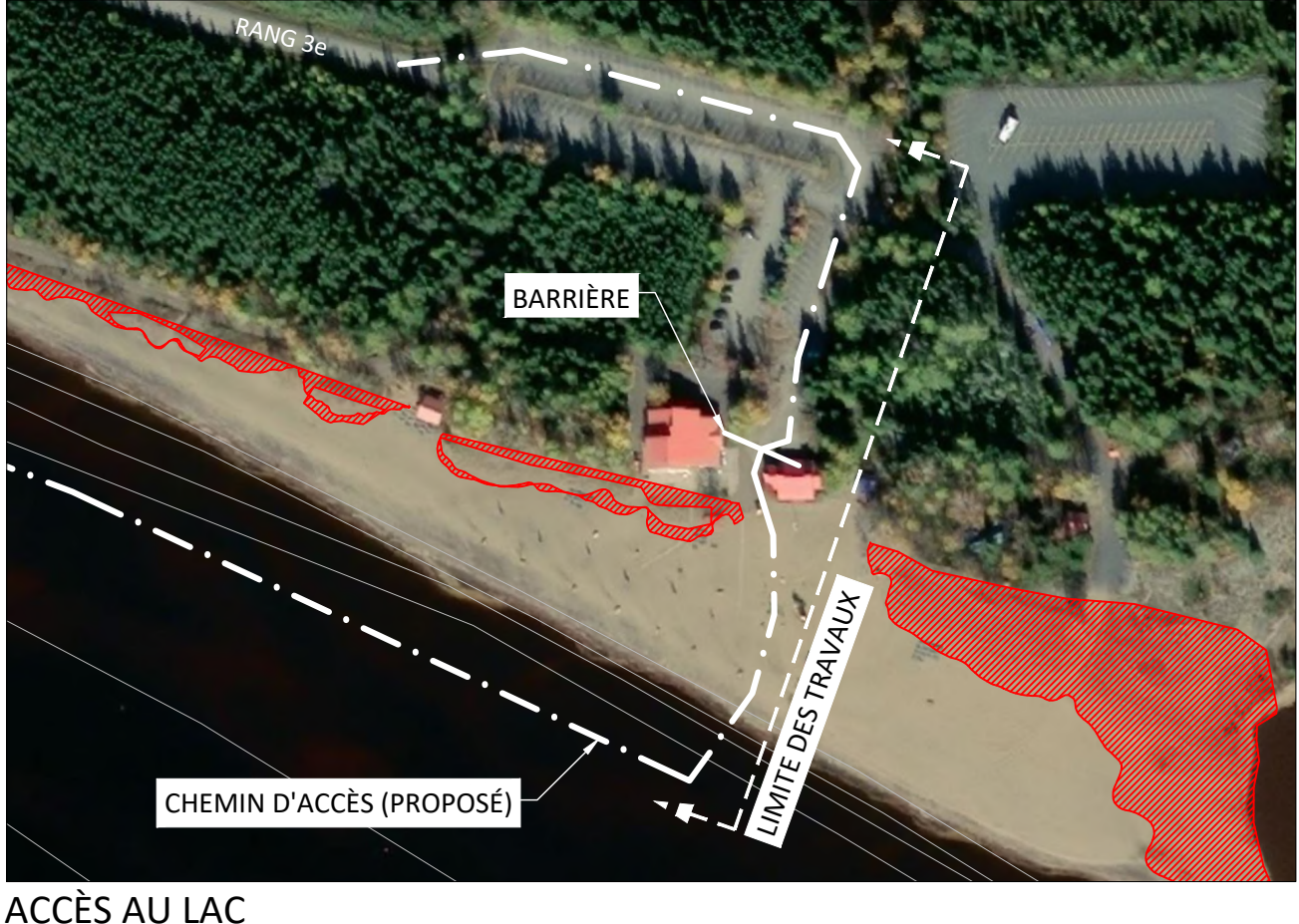


PHOTO 01 : 6 JUIN 2025 - LSJ = 101.49m (16,32 pieds)



PHOTO 02 : 6 JUIN 2025 - LSJ = 101.49M (16,32 PIEDS)



PHOTO 03 : 6 JUIN 2025 - LSJ = 101.49M (16,32 PIEDS)

REGISTRE DES ÉMISSIONS			REGISTRE DES RÉVISIONS			SYSTÈME DE RÉFÉRENCE		
EMI.	DATE	BUT & DISTRIBUTION	REV.	DATE	OBJET DE LA RÉVISION			
A	2026-08-11	PRÉLIMINAIRE				REFERENCE HORIZONTALE: NAD83 (CSRS) MTM ZONE 7		
B	2026-08-31	DÉFINITIF				REFERENCE VERTICALE: HTv2.0 (CGVD28)		
						ELEVATION GÉODÉSIQUE DU ZÉRO CARTOGRAPHIQUE N/A		
						NIVEAU CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU:		
						EL. GÉODÉSIQUE (m) VS SYSTÈME RIO TINTO (pieds)		
						102,50 m = 19,7 pieds		
						102,00 m = 18,0 pieds		
						101,84 m = 17,5 pieds		
						101,69 m = 17,0 pieds		
						101,54 m = 16,5 pieds		
						101,39 m = 16,0 pieds		
						101,08 m = 15,0 pieds		
						101,00 m = 14,7 pieds		
						100,50 m = 13,1 pieds		

CLIENT:

RioTinto

ENERGIE ÉLECTRIQUE
PROGRAMME DE STABILISATION
DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN
100 RUE SAINT-JOSEPH, BUREAU 109
ALMA, QUÉBEC, G8B 7A6, CANADA

#ref. client: PXXXXXXX
Chargé de projet: XXXXXXXXX

lasalle

nhc

5600, boul. des Galeries, bureau 530
Québec (Québec), G2K 2H6, Canada
Bureau: 514.366.2970
Fax: 514.366.2671
www.lasallenhc.com

SEAU:

Laure Dumont-Boyer
INGÉNIEUR CONCEPTEUR

6025964
No OIQ

DATE

CONCEPTEUR: L. DUMONT-BOYER No. OIQ: 6025964

DESSINATEUR: P. CÔTE, TECH. # PROJET LNI: 8010174

VERIFICATEUR: S. RENAUD, ING. No. OIQ: 121069

REF. CLIENT: PXXXXXXX

ECHELLE: VAR.

Page No: 01

EE R 00

TYPE

BATIMENT

DIS.

PH.

FORMAT

No SÉQUENCIEL

USINE

CB

BRG

C

0

A0

EE

R

00

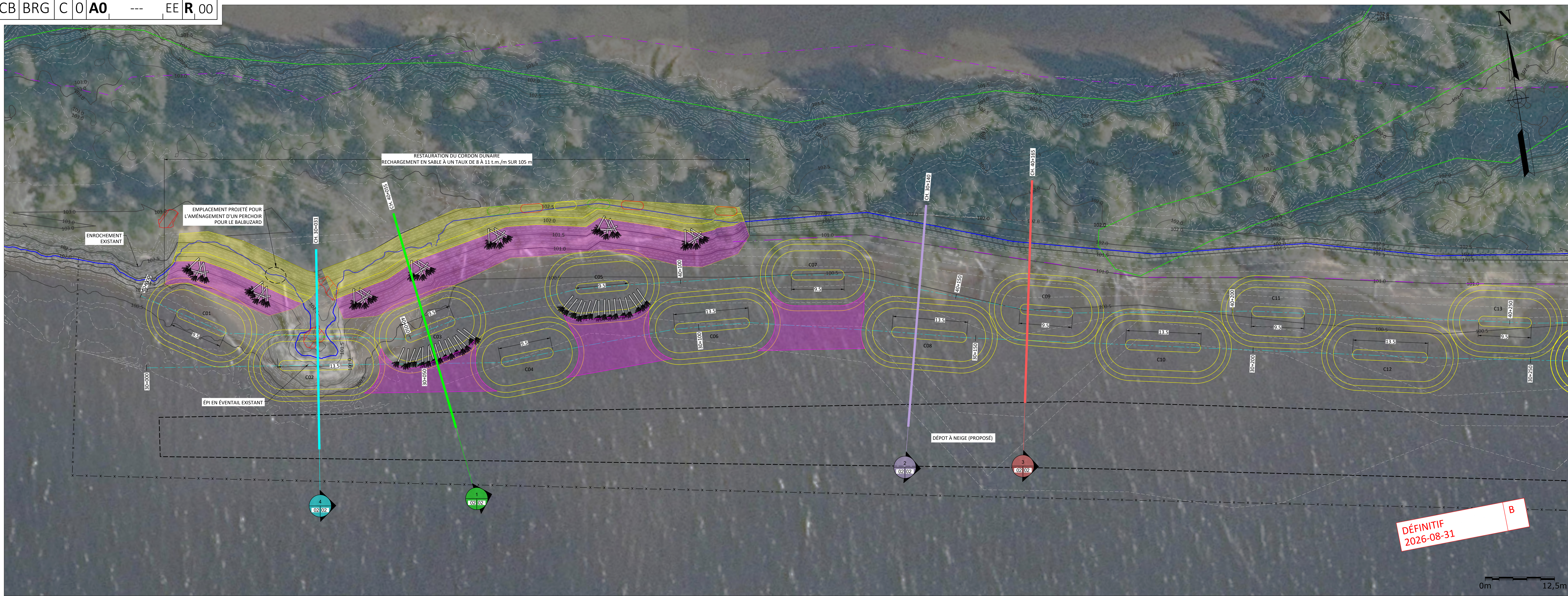
LEGENDE:

- COURBE DE NIVEAU AU 0.5 m
- - - COURBE DE NIVEAU AU 0.1 m
- LHE 101.84 m (17.5 PIEDS) - 2023-06
- ZONE TAMPON 30 m DE LHE
- - - LIMITE DE LOT
- x - CLÔTURE TEMPORAIRE
- ZONE BIOPHYSIQUE SENSIBLE
- AUCUNE CIRCULATION ET AUCUN MATÉRIEL SUR LA VÉGÉTATION HERBACÉE EXISTANTE DANS CETTE ZONE, SAUF SI DES TRAVAUX DE REPROFILAGE ET DE VÉGÉTALISATION SONT PRÉVUS
- EMBOUCHURE DE COURS D'EAU OU CHENAL D'ÉCOULEMENT À PROXIMITÉ, RISQUE ACCRU DE PRÉSENCE D'EAU SOUS LA GLACE
- GRAVIER POUR HABITAT DU POISSON
- PIERRE NON DYNAMITÉES 0,25-80 MM, ÉPAISSEUR 300 MM
- RESTAURATION DU CORDON LITTORAL
- SABLE AMENDÉ DE 25% DE TERRE VÉGÉTALE

NOTES GÉNÉRALES:

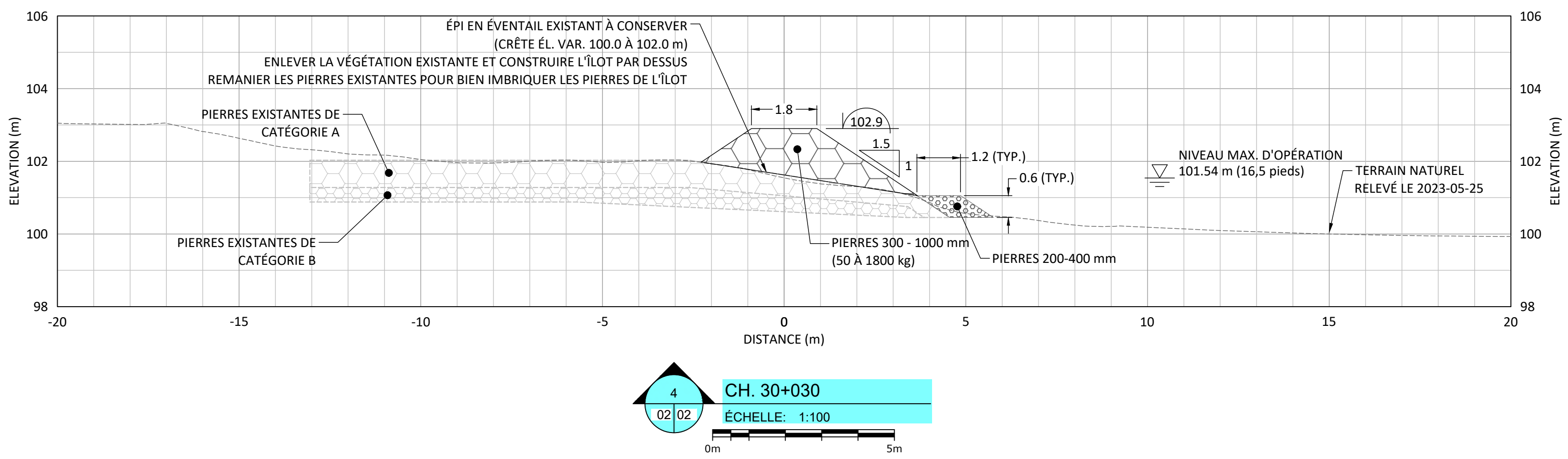
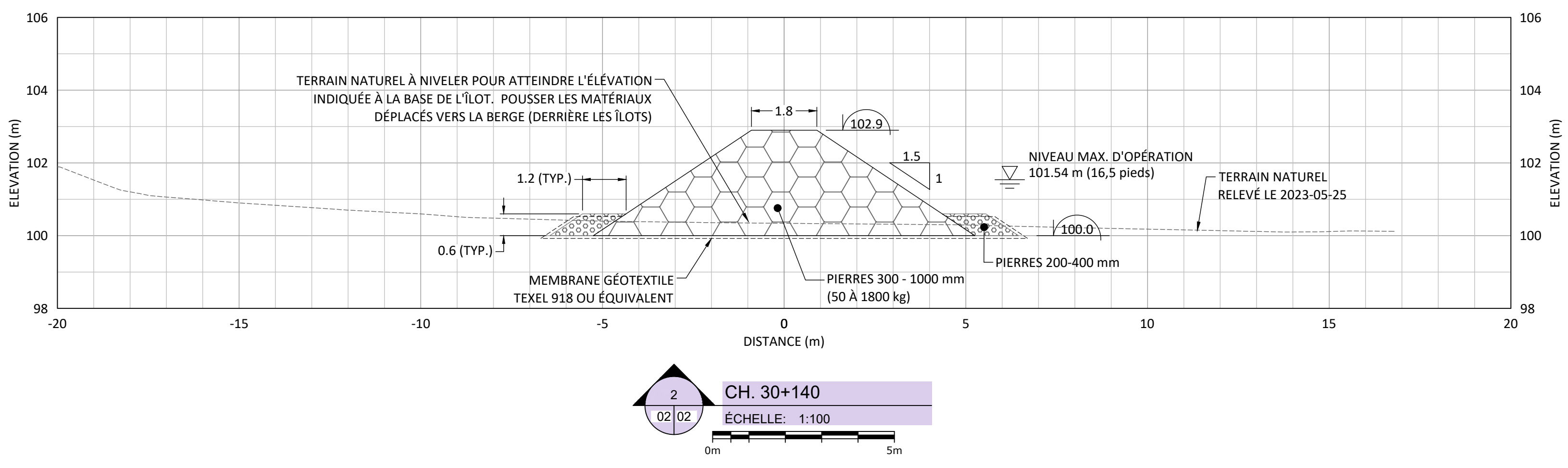
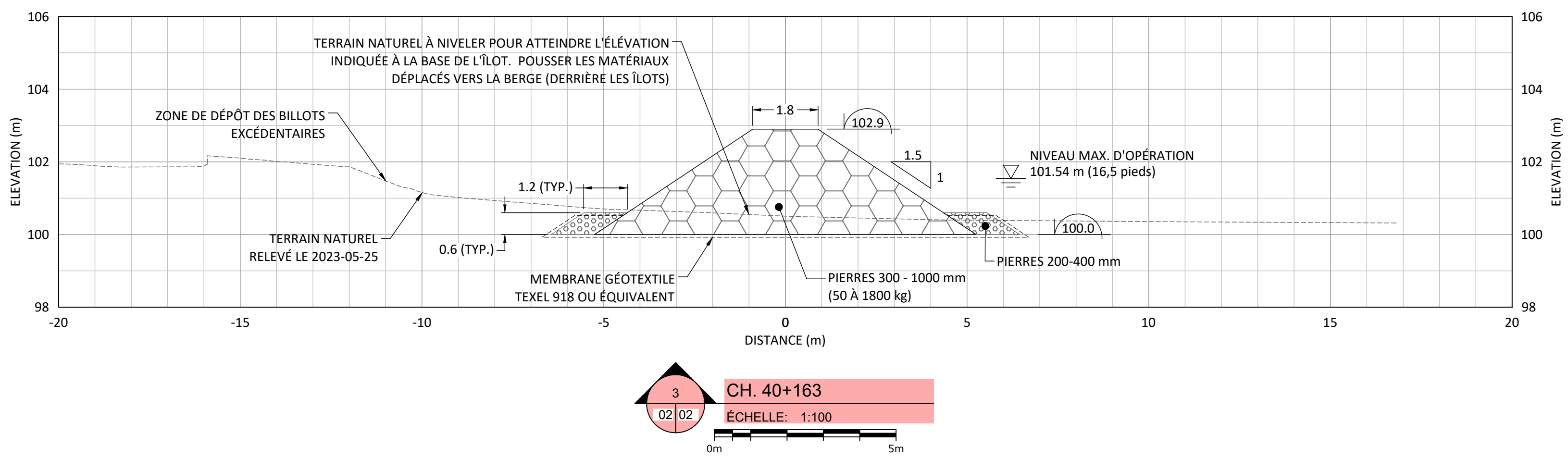
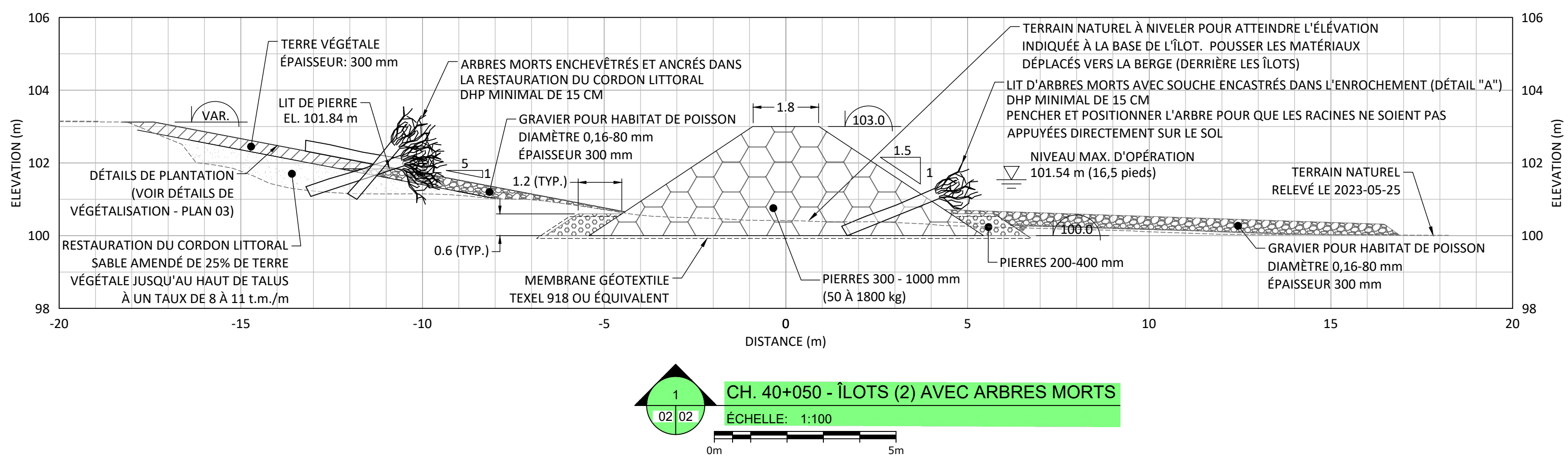
1. TYPE DE TRAVAUX
 - 1.1. CONSTRUCTION DE 28 NOUVEAUX ÎLOTS DE PIERRES SUR 570 m
 - 1.2. RESTAURATION DU CORDON LITTORAL SUR 105 m
2. FOND DE PLAN:
 - 2.1. ORTHOPHOTO: MERN (2020)
 - 2.2. RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMÉTRIQUES RÉALISÉS EN MAI 2023. LES COURBES DE NIVEAU ONT ÉTÉ INTERPRÉTÉES À PARTIR DE PROFILS ESPACÉS DE ± 25 m, RÉALISÉS LE LONG DE LA BERGE.
 - 2.3. LA POSITION ET LA GÉOMÉTRIE DES OUVRAGES EXISTANTS SONT APPROXIMATIVES.
3. TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLEVATIONS SUR LES PLANS SONT EN SYSTÈME MÉTRIQUE.
4. TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE.
5. LES DONNÉES SONT REPRÉSENTÉES SELON LE SYSTÈME DE PROJECTION MTM FUSEAU 7, DATUM HORIZONTAL NAD83 (CSRS).
6. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'IMPLANTER LES REPÈRES D'ARPENTAGE TEMPORAIRES ET DE LES VALIDER.
7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR L'ENLÈVEMENT DE LA GLACE OU DE LA NEIGE AFIN DE PERMETTRE LA MISE EN PLACE DU MATÉRIEL.
8. ZONES BIOPHYSIQUE SENSIBLE ET LIMITE DE VÉGÉTATION: AUCUNE CIRCULATION ET AUCUN DÉPÔT DE MATÉRIEL NE SONT PERMIS DANS CES ZONES.
9. CLÔTURE TEMPORAIRE
 - LA CLÔTURE DEVRA ÊTRE AJUSTÉE SUR LE TERRAIN ET INSTALLÉE DE FAÇON SÉCURITAIRE AFIN D'EMPECHER L'ACCÈS AU PUBLIC AINSI QU'aux VÉHICULES TOUT-TERRAIN.
 - CLÔTURE DE TYPE À NEIGE DE SEKUR
 - HAUTEUR 1.2 m
 - POTEAUX EN TÊTE LÉGER PEINT VERT
 - 25 mm x 25 mm x 2.1 m @ 3.03 m c/c
10. TOUTS LES ÉQUIPEMENTS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMETTRE EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX.
11. LA LOCALISATION DES BATIMENTS EXISTANTS APPARAÎSSANT SUR LES PLANS EST APPROXIMATIVE.

PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN P26
SITE 91.14.01 - COMPLEXE POINTE À LA SAVANE
VUE EN PLAN GÉNÉRALES DES TRAVAUX ET ORGANISATION DE CHANTIER



VUE EN PLAN

ÉCHELLE: 1:600



- LEGENDE:
- COURBE DE NIVEAU AU 0,5 m
 - - - COURBE DE NIVEAU AU 0,1 m
 - - - LHE 101,84 m (17,5 PIEDS) - 2023-06
 - - - ZONE TEMPORAIRE 30 m DE LHE
 - LIMITE DE LOT
 - CLOTURE TEMPORAIRE
 - MIEUX HUMIDE - CANARDS ILLIMITES
 - ZONE BIOPHYSIQUE SENSIBLE
 - AUCUNE CIRCULATION ET AUCUN MATÉRIAU SUR LA VÉGÉTATION
 - HERBACÉES EXISTANTES DANS CETTE ZONE, SAUF SI DES TRAVAUX DE
 - REBOISAGE ET DE RÉVÉGETATION SONT PRÉVUS
 - GRAVIER POUR HABITAT DU POISSON :
 - PIERRE NON-DYNAMIQUES DE 25-80 CM, ÉPAISSEUR 300 MM
 - RESTAURATION DU CORDON LITTORAL
 - SABLE AMENDE DE 25% DE TERRE VÉGÉTALE

- NOTES GÉNÉRALES:**
1. TYPE DE TRAVAUX
 - 1.1. CONSTRUCTION DE 28 NOUVEAUX LOTIS DE PIERRES SUR 570 m
 - 1.2. RESTAURATION DU CORDON LITTORAL SUR 105 m
 2. FOND DE PLAN:
 - 2.1. ORTHOPHOTO (MERN 2020)
 3. RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES RÉALISÉS EN MAI 2023.
 4. COULEURS DE NIVEAUX ONT ÉTÉ INTERPRÉTÉES À PARTIR DE PROFILS ESPACÉS
 5. LA CLÔTURE DE LA BERGE DE LA MERGE
 6. LA POSITION ET LA GÉOMÉTRIE DES OUVrages EXISTANTS SONT APPROXIMATIVES
 7. TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLEVATIONS SUR LES PLANS SONT EN SYSTÈME MÉTRIQUE
 8. TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE
 9. LES DONNÉES SONT REPRÉSENTÉES SELON LE SYSTÈME DE PROJECTION MTM
 10. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'AJOUTER LES REPERES D'ORIENTATION TEMPORAIRES ET DE LES VALIDER
 11. L'ENTREPRENEUR DEVRA PENSER À L'ENLÈVEMENT DE LA GRASSE OU DE LA NEIGE À LA CLÔTURE DE LA MERGE EN PLACE DU MATÉRIEL
 12. ZONES BIOCHIMIQUEMENT SENSIBLES ET LIMITE DE VÉGÉTATION: AUCUNE CIRCONSCRIPTION ET AUCUN DÉPÔT DE MATÉRIEL NE SONT PERMIS DANS CES ZONES
 13. CLÔTURE DE LA MERGE
 14. LA CLÔTURE DEVRA ÊTRE AJUSTÉE SUR LE TERRAIN ET INSTALLÉE D'FAÇON SÉCURITAIRE AFIN D'EMPECHER L'ACCÈS AU PUBLIENS AINSI QU'AUX VÉHICULES TOUT-TERRAIN.
 15. CLÔTURE DE TYPE A NEIGE DE 3,2 m
 - HAUTEUR 12,1 m
 - POTEAUX EN L'ÉGÉER PÉRIÉ 25 mm X 25 mm X 2,1 m @ 0,83 m c/c
 16. TOUTS LES ÉQUIPEMENTS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMETTRE EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX
 17. LES COULEURS DES BATIMENTS EXISTANTS APPARAISSANT SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVE

REGISTRE DES EMISSIONS			REGISTRE DES REVISIONS			SYSTEME DE REFERENCE		
EMI.	DATE	BUT & DISTRIBUTION	REV.	DATE	OBJET DE LA REVISION			
A	2026-08-11	PRELIMINAIRE				REFERENCE HORIZONTALE: NAD83 (CSRS) MTM ZONE 7		
B	2026-08-31	DEFINITIF				REFERENCE VERTICALE: HTV.0 (CCVD29)		
						ELEVATION GEODESIQUE DU ZERO CARTOGRAPHIQUE/N/A		
						NIVEAU CARACTERISTIQUES DE L'EAU:		
						EL. GEODESIQUE (m) VS SYSTEME RIO TINTO (pieds)		
						100.50 m = 187.0 pieds		
						102.00 m = 188.0 pieds		
						103.84 m = 175.5 pieds		
						103.69 m = 17.0 pieds		
						101.54 m = 16.5 pieds		
						101.39 m = 16.0 pieds		
						101.08 m = 15.0 pieds		
						101.00 m = 14.7 pieds		
						100.50 m = 13.1 pieds		

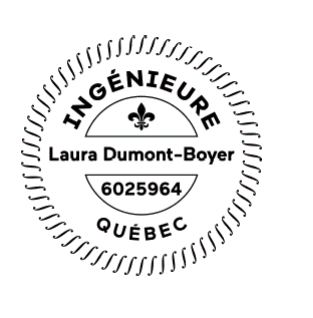
CLIENT:

RioTinto

ENERGIE ELECTRIQUE
PROGRAMME DE STABILISATION
DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN
100 RUE SAINT-JOSEPH, BUREAU 109
ALMA, QUEBEC, G8B 7A6, CANADA

#ref. client: PXXXXXXXXX
Chargé de projet: XXXXXXXXXX

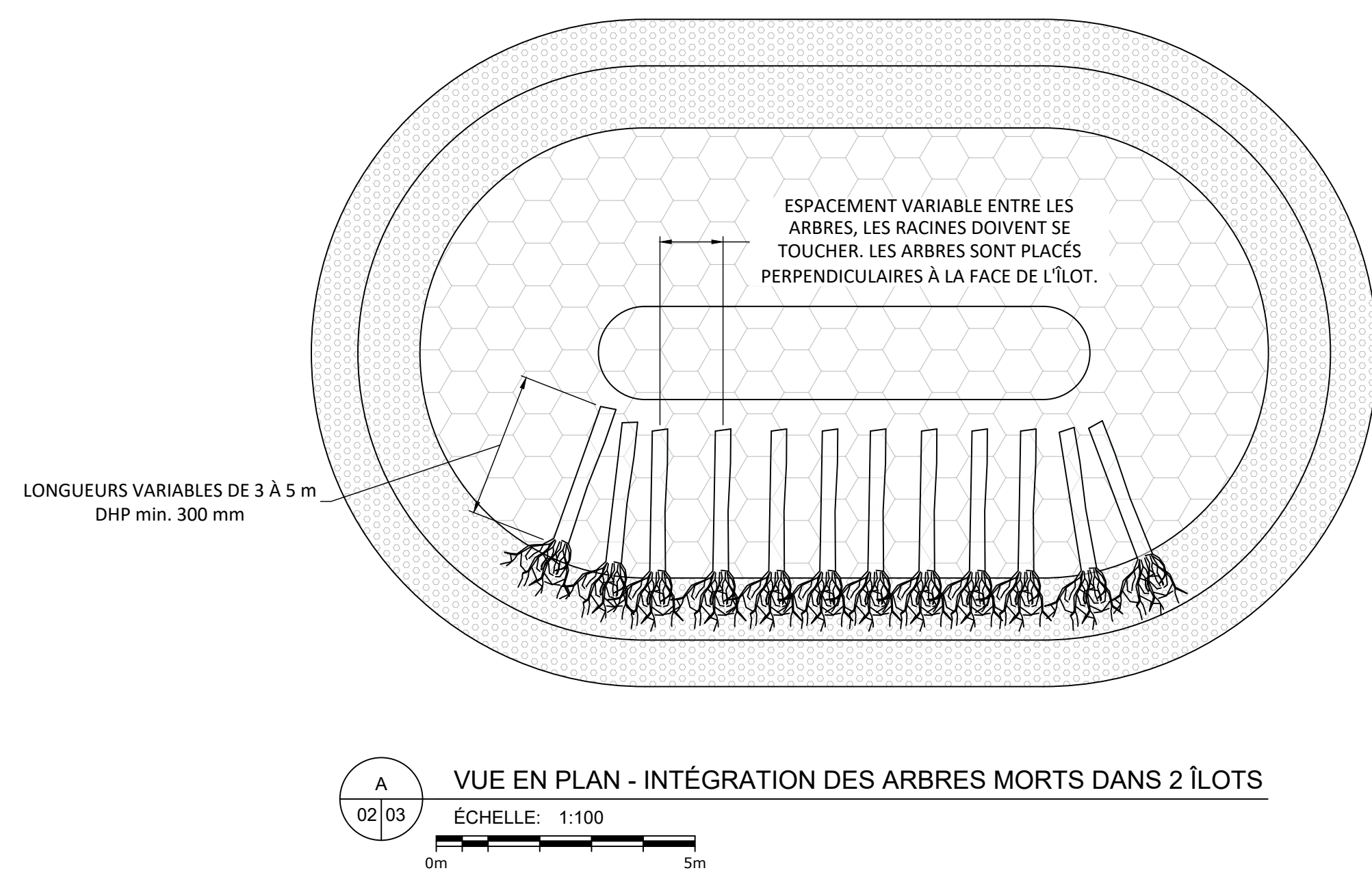
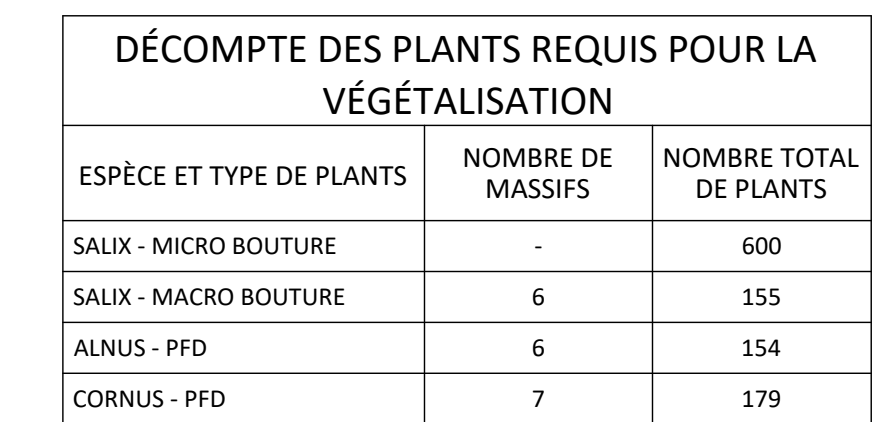
5600, boul. des Galeries, bureau 530
Quebec (Quebec), G2K 2H6, Canada
Bureau: 514.366.2970
Fax: 514.366.2671
www.lasallenhc.com



L. DUMONT-BOYER
INGENIEUR CONCEPTEUR
6025964 |----
No OIQ DATE

CONCEPTEUR: L. DUMONT-BOYER	No. OIQ: 6025964	# PROJET LNI: 8010174	Page N° 02
DESSINATEUR: P. COTE, TECH.		# REF. CLIENT: PXXXXXXX	
VERIFICATEUR: S. RENAUD, ING.	No. OIQ: 121069	ECHELLE: VAR.	

CB	BRG	C	0	A0	---	EE	
----	-----	---	---	-----------	-----	----	--



LEGENDE:

- COURBE DE NIVEAU AU 0.5 m
- COURBE DE NIVEAU AU 0.1 m
- - - LHE 101.84 m (17.5 PIEDS) -2023-06
- ZONE TAMPON 30 m DE LHE
- LIMITE DE LOT
- x - CLÔTURE TEMPORAIRE
- MILIEU HUMIDE - CANARDS ILLIMITES
- ZONE BIODIVERSITÉ SENSIBLE
- AUCUNE CIRCULATION ET AUCUN MATÉRIAU SUR LA VÉGÉTATION
- HERBACE EXISTANTE DANS CETTE ZONE, SAUF SI DES TRAVAUX DE REPROFILAGE ET DE VÉGÉTALISATION SONT PRÉVUS

- GRAVIER POUR HABITAT DU POISSON :
- PIERRE NON-DYNAMITÉE 0.25-0.90, ÉPAISSEUR 300 MM
- RESTAURATION DU CORDON LITTORAL
- SABLE AMENDE DE 25% DE TERRE VÉGÉTALE

TOUTES LES DONNÉES :

- 1) TYPE DE TRAVAUX
- 1.1. COUPURE DE LA CRÈVE DE 28 NOUVEAUX LOGES DE PIÈRES SUR 570 m
- 1.2. RESTAURATION DU CORDON LITTORAL SUR 105 m
2. FOND DE PLAN :
- 2.1. ORTHOPHOTO: MERN 2020
- 2.2. RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES RÉALISÉS EN MAI 2023. LES COURBES DE NIVEAU ONT ÉTÉ INTERPRÉTÉES À PARTIR DE PROFILS ESPACÉS DE + 25 m. RÉALISÉS EN LONG DE LA BERGE.
3. LA POSITION ET LA GÉOMÉTRIE DES OUVRAGES EXISTANTS SONT APPROXIMATIVES.
- 3.1. TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLÉVATIONS SUR LES PLANS SONT EN SYSTÈME MÉTRIQUE
4. TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MÈTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE.
5. LES DONNÉES SONT REPRÉSENTÉES SELON LE SYSTÈME DE PROJECTION MTM FUSEAU 7, DATUM HORIZONTAL MADON (CHRS).
6. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'IMPRIMER LES RELEVÉS D'APPARENTE TEMPORAIRES ET DE LES VALIDER.
7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR L'ENLEVEMENT DE LA GLACE OU DE LA NEIGE AU DÉBUT DE LA SAISON D'OUVERTURE.
8. ZONES BIOPHYSIQUE SENSIBLE ET LIMITE DE VÉGÉTATION: AUCUNE CIRCULATION ET AUCUN DÉPÔT DE MATÉRIAU NE SONT PERMIS DANS CES ZONES.
9. CLÔTURE TEMPORAIRE
- 9.1. LA CLÔTURE DOIT ÊTRE AJUSTÉE SUR LE TERRAIN ET INSTALLÉE DE FAÇON SÉCURITAIRE AFIN D'EMPECHER L'ACCÈS AU PUBLIC AINSI QU'À CES VÉHICULES TOUT-TERRAIN.
- 9.2. CLÔTURE DE TYPE À NEIGE DE SEKUR
- 9.3. - HAUTEUR 1,2 m
- 9.4. - POTAUX EN TÈTE LÉGER PEINT VERT
- 9.5. - 25 mm x 50 mm x 2,1 m
10. TOUTS LES ÉQUIPEMENTS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMETTRE EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX
11. LA LOCALISATION DES BÂTIMENTS EXISTANTS APPARAISSANT SUR LES PLANS EST APPROXIMATIVE.

CLIENT: